LES NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Distribution : Limitée
E/ECA-EA-SA/ICSOE/2026/11
Novembre 2026

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
BUREAU SOUS-RÉGIONAL POUR L'AFRIQUE AUSTRALE

Comité intergouvernemental mixte de hauts fonctionnaires et d'experts d'Afrique orientale et australe

10-13 novembre 2026
Windhoek, Namibie

Rapport sur le travail de la CEA en Afrique australe

BROUILLON

Résumé

Ce rapport sert d'instrument aux États membres, par l'intermédiaire du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts (ICSOE), pour évaluer la pertinence des travaux du Bureau de liaison de la CEA pour l'Afrique australe (SRO-SA) et orienter les travaux futurs de la CEA dans la sous-région. À cet égard, le rapport met en lumière les principales activités programmées menées par la CEA en Afrique australe et les résultats obtenus depuis la dernière session de l'ICSOE, qui s'est tenue en octobre 2025. Il expose également les difficultés rencontrées et les enseignements tirés de la mise en œuvre du programme de travail pour la période considérée. Le rapport souligne également les éléments clés du programme de travail pour 2027.

Le Comité est invité à examiner le rapport.

1. Introduction

1.1 Contexte et autorité législative

1. La Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), l'une des cinq commissions régionales des Nations Unies, a pour mandat de favoriser le développement économique et social de ses États membres, de promouvoir l'intégration régionale et de renforcer la coopération internationale au service du développement de l'Afrique. En tant qu'organe régional de l'ONU et composante essentielle du paysage institutionnel africain, la CEA est chargée d'agir aux niveaux régional et sous-régional afin de mobiliser les ressources et de les consacrer aux priorités de l'Afrique. La Commission dispose de cinq bureaux sous-régionaux (BSR) qui couvrent les cinq sous-régions du continent : l'Afrique du Nord, l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique centrale, l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe.

2. Le Bureau sous-régional pour l'Afrique australe (BSA-AS) couvre onze États membres : l'Angola, le Botswana, l'Eswatini, le Lesotho, le Malawi, Maurice, le Mozambique, la Namibie, l'Afrique du Sud, la Zambie et le Zimbabwe. À l'instar des autres bureaux sous-régionaux, le BSA-AS tire ses orientations et ses directives programmatiques du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts (CISPE), institué par la résolution 826 de 1977 de la Commission et la résolution 40/243 de l'Assemblée générale, auquel il rend compte. Le CIPE constitue une plateforme essentielle pour le dialogue stratégique avec les États membres et les autres parties prenantes sur les questions politiques et programmatiques prioritaires pour la sous-région. Les recommandations et décisions de chaque CIPE sont ensuite transmises à la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, qui, à son tour, fait rapport au Conseil économique et social, puis à l'Assemblée générale des Nations Unies.

1.2 Mandat et orientation stratégique

3. Conformément à l'orientation stratégique de la CEA, le SRO-SA a été désigné comme centre d'excellence pour la promotion d'une industrialisation inclusive visant à favoriser une croissance économique durable et à réduire la pauvreté et les inégalités dans la sous-région de l'Afrique australe, par le biais : (i) du renforcement des capacités des États membres, des communautés économiques régionales (CER) et des organisations intergouvernementales (OIG) à promouvoir et à développer des politiques d'industrialisation inclusive, des plans nationaux et régionaux et des cadres institutionnels alignés sur les objectifs de l'Agenda 2063 et les objectifs de développement durable (ODD) inscrits dans l'Agenda 2030 pour le développement durable ; et (ii) du

renforcement des capacités des États membres et des CER à concevoir et à mettre en œuvre des initiatives sous-régionales visant à approfondir l'intégration régionale et à renforcer les capacités pour parvenir à une industrialisation inclusive afin de réduire la pauvreté et les inégalités en Afrique australe.

4. Pour atteindre les objectifs de cette orientation stratégique, chaque entité de la CEA, y compris ses bureaux régionaux, suit un cycle de programmation annuel qui tient compte des enjeux de développement actuels et émergents et s'appuie sur les agendas de développement internationaux, régionaux et sous-régionaux pour élaborer son programme de travail annuel. Ce programme comprend des recherches sur les politiques publiques, des services de conseil et un appui technique aux États membres, aux CER, aux OIG, à la société civile et au secteur privé autour de thématiques clés, telles que l'industrialisation, l'intégration régionale et le commerce, le développement du secteur privé et le développement durable. Grâce à son rôle de rassembleur, le bureau régional d'Afrique australe (SRO-SA) encourage l'analyse des politiques, le dialogue politique et la recherche de consensus pour relever les défis du développement en Afrique australe.

1.3 Objectifs du rapport

5. Le rapport met en lumière les principales activités de programme menées par la CEA depuis la dernière session du CEI, qui s'est tenue en octobre 2025 à Ezulwini, sous l'égide de son Bureau, présidé par le Gouvernement du Royaume d'Eswatini. Il souligne également les résultats obtenus, les difficultés rencontrées et les enseignements tirés de la mise en œuvre de ces activités. Le rapport présente en outre un résumé des principales initiatives prévues pour 2027. Enfin, il permet aux États membres, par l'intermédiaire du CEI, d'évaluer la pertinence des travaux du Bureau régional pour l'Afrique australe (SRO-SA) et de formuler des recommandations pour les actions futures de la CEA dans la sous-région de l'Afrique australe.

2. Points saillants des principales activités mises en œuvre

6. Tout d'abord, le rapport présente les points saillants de la dernière session de l'ICSOE, qui s'est tenue en octobre 2025. Ensuite, les détails des principales interventions mises en œuvre et les résultats obtenus sont mis en évidence dans les principaux domaines thématiques de SRO-SA : approfondir l'environnement politique pour une industrialisation inclusive ; améliorer la transition vers des économies vertes inclusives ; promouvoir l'intégration régionale et le commerce ; et renforcer la planification du développement en Afrique australe.

2.1 Session de la 31e réunion annuelle du Comité intergouvernemental des hauts fonctionnaires et experts d'Afrique australe

7. La trente et unième session du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts (ICSOE) d'Afrique australe s'est tenue en format hybride les 30 et 31 octobre 2025 à Ezulwini, en Eswatini, sur le thème : « Libérer le potentiel de la ZLECAf : construire des chaînes de valeur et lever les obstacles au commerce en Afrique australe ». La session était présidée par le gouvernement du Royaume d'Eswatini. Des délégations et des participants du Botswana, d'Eswatini, du Lesotho, du Malawi, de Maurice, de Namibie, d'Afrique du Sud, de Zambie et du Zimbabwe y ont assisté.

8. L'honorable M. Neil Herman Rijkenberg, ministre des Finances d'Eswatini, a inauguré officiellement la réunion de l'ICSOE par un discours d'ouverture, après les allocutions de bienvenue de Mme Eunice Kamwendo, directrice du Bureau régional de la CEA pour l'Afrique du Sud ; de M. George Wachira, coordonnateur résident des Nations Unies en Eswatini ; et de M. Davison Mapiza, directeur de la planification du développement et président du Bureau de la trentième session de l'ICSOE au ministère des Finances et de la Planification nationale de Zambie. Des messages de félicitations des partenaires au développement ont été transmis par Mme Motheba Malibeng, chargée de programme pour le commerce régional au Secrétariat de la SADC, et par Mme Kisa Nkhoma, chargée de programme principale pour la facilitation du commerce à l'AUDA-NEPAD.

9. Les organisations nationales, régionales et internationales ainsi que les ministères gouvernementaux représentés à la réunion comprenaient : l'Institut botswanais d'analyse des politiques de développement (BIDPA) ; le ministère du Commerce et de l'Industrie du Botswana ; le ministère du Commerce, de l'Industrie et des Affaires étrangères d'Eswatini ; le ministère du Commerce et de l'Industrie du Lesotho ; le ministère des Finances et des Affaires économiques du Malawi ; le ministère du Commerce et de l'Industrie du Malawi ; le ministère du Commerce et de la Protection des consommateurs de Maurice ; le ministère de l'Industrialisation, des Affaires, du Commerce et du Tourisme du Malawi ; le ministère de l'Industrialisation et du Commerce de Namibie ; le ministère des Finances du Mozambique ; le Secrétariat de la SADC ; le ministère des Finances et de la Planification nationale de Zambie ; le Coordonnateur résident des Nations Unies pour Eswatini ; la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique ; et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Zimbabwe.

10. La session de l'ICSOE a été précédée d'une réunion d'un groupe d'experts ad hoc, qui s'est tenue le 29 octobre 2025. Cette réunion a examiné une étude menée par SRO-SA sur le thème « Promouvoir le commerce intrarégional en Afrique australe en s'attaquant aux obstacles tarifaires et non tarifaires ». Les experts ont formulé des recommandations visant à promouvoir le commerce intrarégional en Afrique australe en s'attaquant aux obstacles non tarifaires (ONT), à l'attention des États membres, des CER et des autres

acteurs. Ces recommandations portent notamment sur la nécessité de mettre en œuvre judicieusement les orientations des protocoles sous-régionaux (tels que le Protocole de la SADC sur le commerce et les accords tripartites) et des protocoles continentaux sur la libéralisation du commerce afin de faciliter et de fluidifier le commerce intrarégional et les échanges au sein de la ZLECAf ; de simplifier et d'harmoniser les règles d'origine entre les CER afin de renforcer le commerce transfrontalier ; et de consolider et de mettre en place des comités nationaux de suivi des ONT dans tous les États membres, opérant dans un cadre politique et réglementaire harmonisé, doté de ressources adéquates et incluant toutes les parties prenantes. et renforcer la mise en œuvre de systèmes coordonnés de gestion des frontières dans toute la région afin de créer un environnement commercial uniforme et de minimiser les obstacles au commerce.

11. Le Comité des affaires économiques et sociales (ICSOE) a examiné trois rapports statutaires soumis par le secrétariat : (i) Rapport sur la situation économique et sociale récente en Afrique australe ; (ii) Rapport sur les activités de la CEA en Afrique australe ; et (iii) Rapport sur la mise en œuvre des agendas régionaux et internationaux et d'autres initiatives spéciales en Afrique australe, qui analysait les impacts du changement climatique sur le commerce et les économies des 11 États membres et faisait le point sur l'état d'avancement des contributions soumises au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (contributions déterminées au niveau national et plans nationaux d'adaptation). Le Comité a également examiné les conclusions et recommandations d'une étude thématique sur la mise en place de chaînes de valeur et la suppression des obstacles au commerce en Afrique australe en exploitant le potentiel de la ZLECAf. Il a par ailleurs examiné et approuvé les recommandations du groupe d'experts sur la promotion du commerce intrarégional dans la sous-région par la suppression des barrières tarifaires et non tarifaires. Enfin, le Comité a approuvé le Rapport sur les activités de la CEA en Afrique australe et le Programme de travail pour 2026.

12. Le Comité a invité les États membres, avec le soutien de leurs partenaires au développement, à notamment : aligner leurs politiques industrielles sur les enjeux émergents tels que le changement climatique et les technologies de pointe, y compris l'intelligence artificielle ; approfondir l'industrialisation et le commerce en créant des chaînes de valeur régionales grâce à la valorisation, au développement des liens régionaux, à l'harmonisation des normes et à la numérisation ; accélérer la mise en œuvre du Protocole à l'Accord établissant la ZLECAf sur le commerce numérique, notamment en alignant la législation nationale et les infrastructures de technologies de l'information et de la communication sur les dispositions relatives à la gouvernance des données, à la cybersécurité et à l'interopérabilité prévues par ce Protocole ; investir dans la numérisation des douanes et les infrastructures de connectivité en soutenant des systèmes douaniers entièrement automatisés, des guichets uniques, une meilleure connectivité Internet et des mécanismes d'échange transfrontalier de données ; institutionnaliser des outils de suivi, d'analyse comparative et de diagnostic pour évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Accord, des initiatives de facilitation du commerce et de l'intégration numérique aux frontières ; soutenir les petits commerçants grâce à des outils numériques simplifiés et faciliter leur accès aux options de paiement numérique, telles que le Système panafricain de paiement et de règlement et les

Encadré 1. Exemples de soutien récent et en cours aux États membres, conformément au thème de la 31e session du CICSOE d'Afrique australe.

« Libérer le potentiel de la ZLECAf: construire des chaînes de valeur et surmonter les obstacles au commerce en Afrique australe »

- **Angola: Stratégie** nationale et plan de mise en œuvre de la ZLECAf élaborés et validés
- **Botswana: Projet** d'étude de faisabilité pour le développement d'une filière bovine compétitive (financé par BADEA); intégré à la base de données Automotive Sustainable Supplier-Finder (en cours de développement).
- **Eswatini: Un** cadre d'approvisionnement conjoint pour le secteur du cuir a été élaboré, visant à soutenir les PME du secteur de la chaussure et des articles en cuir.
- **Lesotho:**Renforcement des capacités des MPME en matière d'utilisation des outils numériques pour commercer dans le cadre des accords commerciaux régionaux (SCAU, SADC-FTA) et de la ZLECAf ; élément de la base de données de fournisseurs durables du secteur automobile (en cours de développement).
- **Malawi:** Projet surAction climatique innovante pour accélérer l'industrialisation verte et inclusive dans la région de l'Afrique australe (2025-2028)
- **Île Maurice: Étude** sur le développement de chaînes de valeur vertes et circulaires en Afrique australe dans le contexte de la ZLECAf : une étude de cas à Maurice
- **Mozambique:** Projet surAction climatique innovante pour accélérer l'industrialisation verte et inclusive dans la région de l'Afrique australe (2025-2028); Assistance technique pours l'élaboration de sa loi et de sa réglementation nationales sur l'industrie pour les parcs industriels ;
- **Namibie:** Projet surAction climatique innovante pour accélérer l'industrialisation verte et inclusive en Afrique australe (2025-2028); guide pratique sur le commerce des marchandises dans le cadre de la ZLECAf élaboré et validé ; et partie de la base de données de fournisseurs durables du secteur automobile
- **Afrique du Sud:** Projet surAction climatique innovante pour accélérer l'industrialisation verte et inclusive dans la région de l'Afrique australe (2025-2028); et partie de la base de données de fournisseurs durables du secteur automobile (en cours de développement)
- **Zambie:** Guide étape par étape sur le commerce des marchandises dans le cadre de la ZLECAf ;Projet surAction climatique novatrice pour accélérer l'industrialisation verte et inclusive en Afrique australe (2025-2028); appui technique au développementStratégie nationale de contenu local; et fait partie de la base de données Automotive Sustainable Supplier-Finder (en cours de développement)
- **Zimbabwe:** Projet surAction climatique innovante pour accélérer l'industrialisation verte et inclusive dans la région de l'Afrique australe (2025-2028); et partie de la base de données de fournisseurs durables du secteur automobile (en cours de développement)

intermédiaires financiers locaux. finaliser les plans nationaux d'adaptation, en veillant à ce qu'ils soient alignés sur les contributions déterminées au niveau national et les plans nationaux de développement mis à jour, et mobiliser des financements climatiques pour une industrialisation résiliente et une croissance inclusive ; et tirer parti des partenariats public-privé et des mécanismes d'investissement régionaux pour promouvoir une production verte, la transformation et des chaînes de valeur à faibles émissions de carbone pour des emplois décents.

13. À cet égard, la CEA a continué à apporter son soutien aux États membres de la sous-région et à mettre en œuvre des interventions prioritaires pour la sous-région, conformément au thème de la 31e session de l'ICSOE (encadré 1).

2.2 Approfondir l'environnement politique pour une industrialisation inclusive

14. Avec l'appui technique de la CEA, le gouvernement zambien a entrepris la révision de sa Stratégie nationale de contenu local et l'élaboration d'une nouvelle stratégie ainsi que d'un cadre juridique et réglementaire. Dans ce cadre, une série de réunions consultatives de haut niveau ont été organisées du 30 mars au 1er avril 2026 à Ndola, du 7 au 8 avril 2026 à Lusaka, du 22 mars au 22 août 2026 à Livingstone et du 10 au 11 septembre 2026 à Kabwe. Ces réunions ont rassemblé 105 parties prenantes, parmi lesquelles des décideurs politiques, des acteurs du secteur privé (notamment des PME), des universitaires, des représentants de la société civile et des partenaires au développement. Ce vaste processus de consultation a permis de dégager un consensus sur l'élaboration d'une nouvelle stratégie garantissant que le contenu local joue un rôle dans le processus d'industrialisation, conformément à la politique industrielle nationale du pays, et notamment par l'intégration des PME dans l'industrie nationale. Par ailleurs, ces consultations ont également permis d'identifier les secteurs suivants: agroalimentaire; textile et habillement ; ingénierie ; bois et produits dérivés ; cuir et produits en cuir. La valorisation des minéraux (métalliques et non métalliques) et l'industrie pharmaceutique figurent parmi les sous-secteurs prioritaires de la Stratégie, constituant ainsi un plan d'action ambitieux pour promouvoir, entre autres, une industrialisation inclusive. En conséquence, la Stratégie nationale de contenu local et le cadre réglementaire qui lui succèdent ont été élaborés et seront validés par les parties prenantes et les experts d'ici fin 2026.

15. Par ailleurs, s'appuyant sur les analyses réalisées, SRO-SA, en collaboration avec le PNUD, a élaboré le Cadre de politique de contenu local et la Boîte à outils pour le développement des fournisseurs. Ces outils visent à accompagner les décideurs politiques dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation d'initiatives efficaces en matière de contenu local. Le Cadre et la Boîte à outils présentent des expériences et des pratiques exemplaires mondiales, régionales et nationales en matière de mise en œuvre de

politiques de contenu local ; ils examinent les lacunes, les contraintes et les opportunités des approches existantes en matière de contenu local et de développement des fournisseurs ; ils élaborent une méthodologie structurée et progressive pour la conception et l'opérationnalisation de cadres de contenu local ; ils fournissent des instruments politiques pratiques, des outils de mise en œuvre, des mécanismes d'incitation, des cadres d'approvisionnement et des systèmes de suivi ; et ils proposent des stratégies pour l'intégration des MPME dans les chaînes de valeur locales, régionales et mondiales. Le Cadre et la Boîte à outils, dont la validation par les parties prenantes et les experts est prévue pour fin novembre 2026, ont pour objectif de doter les gouvernements d'instruments concrets pour maximiser les retombées économiques nationales des investissements et des activités industrielles, tout en favorisant une industrialisation durable, le développement des entreprises, la création d'emplois et la transformation économique régionale.

16. Afin de soutenir le développement de la chaîne de valeur automobile régionale en Afrique australe, SRO-SA a organisé un atelier de renforcement des capacités destiné aux PME sur l'accès aux marchés et l'information commerciale pour la fourniture de produits automobiles par le biais d'un approvisionnement durable. Cet atelier s'est tenu du 11 au 13 novembre 2025 à Windhoek, en Namibie. Il s'inscrit dans le cadre d'un projet plus vaste, financé par Afreximbank et mis en œuvre par la CEA, visant à réduire les risques liés aux chaînes de valeur en Afrique, au titre de l'initiative « Renforcement des capacités automobiles en Afrique contribuant à la chaîne de valeur régionale intégrée ». Cette initiative comprend la conception d'une base de données de fournisseurs automobiles durables (ASSFiD) qui facilitera les mises en relation d'entreprises et l'approvisionnement en matières premières. L'atelier de trois jours a réuni 35 participants issus des secteurs public et privé, représentant des décideurs politiques, des PME, des partenaires au développement et des acteurs du secteur privé de six pays de la sous-région couverte par le projet : le Botswana, le Lesotho, la Namibie, l'Afrique du Sud, la Zambie et le Zimbabwe. L'objectif était d'intégrer les acteurs du secteur aux chaînes de valeur automobiles. L'atelier a servi de plateforme pour le partage d'expériences pratiques d'experts et de praticiens du secteur sur la manière dont l'ASSFiD peut débloquer de nouveaux marchés, renforcer les liens régionaux, soutenir l'approvisionnement transfrontalier et favoriser des achats durables tout au long de la chaîne de valeur régionale de l'automobile.

17. Par ailleurs, SRO-SA a entamé des discussions avec le gouvernement du Mozambique et ses partenaires des Nations Unies concernant la demande d'assistance technique du pays auprès de la CEA pour l'élaboration de sa réglementation relative aux parcs industriels. Une fois finalisée, cette réglementation faciliterait la création et la gouvernance des parcs industriels et s'inscrirait dans le cadre du renforcement des capacités locales et du transfert de technologies aux PME nationales, en les intégrant activement au programme national d'industrialisation. Ce cadre garantirait également que les

investisseurs, tant étrangers que locaux, ne se contentent pas d'extraire des ressources, mais contribuent à leur transformation et à la création de valeur ajoutée, au bénéfice de l'ensemble de l'économie nationale. Les échanges se poursuivent avec le gouvernement du Mozambique, par l'intermédiaire du ministère de l'Économie, ainsi qu'avec d'autres parties prenantes et partenaires, en vue de l'élaboration de cette réglementation.

18. SRO-SA a également progressé dans son soutien technique au gouvernement du Botswana, notamment en identifiant un cabinet de conseil spécialisé pour réaliser l'étude de faisabilité relative au développement d'une filière bovine compétitive. Ce projet est financé par la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), conformément aux modalités définies dans une lettre d'échange tripartite signée par la CEA, la BADEA et le gouvernement du Botswana. L'étude de faisabilité, qui analyse entre autres les capacités industrielles des producteurs nationaux en matière d'élevage, de transformation et de commercialisation de la viande bovine et des produits dérivés, et explore les possibilités d'intégration aux chaînes de valeur régionales, sera achevée au premier trimestre 2027.

19. Par ailleurs, le Bureau sous-régional a lancé une initiative visant à promouvoir le développement de la filière cuir en Afrique australe. Dans le cadre de cette initiative, le Bureau sous-régional d'Eswatini (SRO-SA), en partenariat avec l'Institut africain du cuir et des produits en cuir (ALLPI), a apporté un soutien technique au gouvernement d'Eswatini pour l'élaboration d'un cadre d'approvisionnement conjoint pour le secteur du cuir. Ce cadre vise à soutenir les PME du secteur de la chaussure et de la maroquinerie en Eswatini en établissant un système d'approvisionnement groupé efficace. Ce système garantirait un accès fiable à des matières premières, des accessoires et autres intrants de production de qualité, permettant ainsi aux entreprises locales d'opérer plus efficacement. Le cadre a été examiné et validé lors d'un atelier qui s'est tenu à Ezulwini les 6 et 7 octobre 2026. Cet atelier a également permis aux acteurs du secteur de partager leurs expériences pratiques, d'identifier les opportunités et les défis, et de formuler des recommandations pour répondre aux réalités rencontrées par les artisans du cuir et les PME locales, afin de valoriser le sous-secteur du cuir du pays. Si sa mise en œuvre est couronnée de succès, le modèle de développement de la filière cuir d'Eswatini pourrait servir de modèle reproductible à l'échelle nationale pour d'autres pays d'Afrique australe.

20. Le Bureau sous-régional a poursuivi la mise en œuvre du projet triennal financé par le Compte de développement des Nations Unies (CNUD) intitulé « Action climatique innovante pour accélérer l'industrialisation verte et inclusive dans la région de l'Afrique australe (2025-2028) », ciblant six États membres: le Malawi, le Mozambique, la Namibie, l'Afrique du Sud, la Zambie et le Zimbabwe. Ce projet vise à renforcer les capacités des États membres à élaborer des politiques d'économie verte, à soutenir les MPME et à faciliter l'intégration des plans de transition énergétique aux politiques industrielles. En

2026, le Bureau sous-régional pour l'Afrique australe (SRO-SA) a mené quatre études régionales portant sur les politiques d'industrialisation verte, le secteur privé et l'économie circulaire, la modernisation et la séquençage industriels, ainsi que les technologies d'énergies renouvelables. Ces études ont été validées lors de cinq ateliers nationaux organisés au Malawi, au Mozambique, en Afrique du Sud, en Zambie et au Zimbabwe. Ces ateliers ont permis aux acteurs et experts nationaux de chaque pays d'examiner de manière critique les méthodologies, les conclusions et les recommandations des quatre études, afin d'étayer l'élaboration de politiques visant à accélérer l'industrialisation verte et inclusive en Afrique australe.

2.3 Renforcer la transition vers des économies vertes inclusives en Afrique australe

21. Dans le cadre de l'appui technique et des conseils stratégiques fournis au Secrétariat de la SADC, SRO-SA, en étroite collaboration avec la Division Technologie, Innovation, Connectivité et Infrastructures (TICID) de la CEA, a animé une réunion d'experts du 21 au 23 janvier 2026 à Lusaka (Zambie). Cette réunion a permis d'examiner et de valider le projet de Cadre politique de la SADC pour une transition énergétique juste, en vue de son approbation par le Conseil des ministres de la SADC chargés de l'énergie, puis de son adoption par le Sommet des chefs d'État de la SADC plus tard en 2026. Elle a rassemblé de hauts fonctionnaires des pays de la SADC, des représentants d'institutions régionales de recherche et développement, des entreprises énergétiques, des institutions nationales et réglementaires, divers experts et représentants du secteur privé, ainsi que des membres de la société civile. Ce cadre politique a permis de le valider de manière critique et de dégager un consensus. Il définit les impératifs politiques essentiels qui orientent l'approche régionale en matière de transition énergétique juste. Par ailleurs, un plan d'action visant à guider la mise en œuvre de ce cadre a été élaboré, en vue de sa validation ultérieure en 2026.

22. Par ailleurs, le Bureau régional de l'Afrique du Sud (SRO-SA), en étroite collaboration avec le Bureau régional de l'Afrique de l'Est (SRO-EA), a apporté un soutien technique au Secrétariat du COMESA pour l'élaboration du Cadre de développement du tourisme durable du COMESA, du Plan de mise en œuvre et de quatre études de cas (portant sur l'agrotourisme, le tourisme bleu, l'écotourisme, le tourisme urbain et le tourisme d'affaires et de congrès dans la sous-région du COMESA). Cette initiative a fait suite à la signature d'un mémorandum d'entente entre la CEA et le Secrétariat du COMESA lors du 23e Sommet des chefs d'État du COMESA, ouvrant la voie à un soutien technique au COMESA en matière de développement touristique. Un premier atelier consultatif réunissant les principales parties prenantes s'est tenu du 27 au 29 avril à Mombasa, au Kenya. Cet atelier a permis d'aborder des questions cruciales telles que la coordination des politiques, la facilitation des visas, la connectivité des transports et d'autres obstacles

à surmonter pour faciliter les déplacements transfrontaliers et promouvoir le développement du tourisme dans la région du COMESA. Un deuxième atelier consultatif, consacré à l'élaboration du Cadre de développement du tourisme durable du COMESA, du Plan de mise en œuvre et des quatre études de cas, s'est tenu en ligne le 17 août 2026 et a rassemblé 18 États membres du COMESA. L'atelier a examiné les progrès accomplis, recueilli des contributions et des orientations supplémentaires auprès des États membres et défini la voie à suivre pour finaliser le cadre régional, qui a depuis été élaboré en vue de sa validation fin 2026.

23. Par ailleurs, SRO-SA a contribué de manière significative à la 12e Conférence mozambicaine sur les minéraux et l'énergie, qui s'est tenue du 5 au 8 mai 2026 à Maputo, au Mozambique. Organisée sous le thème « Mozambique: ouvert aux affaires – Libérer les ressources naturelles pour l'industrialisation, la diversification et une croissance inclusive », la conférence a abordé le développement du secteur pétrolier, gazier et minier au Mozambique et dans toute l'Afrique australe. Elle a également examiné les instruments politiques relatifs à la valorisation des minéraux, aux stratégies de contenu local et à l'harmonisation des politiques régionales, autant de stratégies visant à renforcer l'industrialisation des pays riches en ressources d'Afrique australe.

24. Le Bureau sous-régional a également mené une étude analytique sur le développement de chaînes de valeur vertes et circulaires en Afrique australe dans le contexte de la ZLECAf: une étude de cas de Maurice. Cette étude a été examinée et validée lors d'une réunion d'experts qui s'est tenue le 14 mai 2026 à Port-Louis (Maurice). Au cours de cette réunion, les experts ont souligné l'importance stratégique d'harmoniser les politiques commerciales, climatiques et industrielles afin de renforcer la résilience, la compétitivité et la croissance durable dans le cadre de la ZLECAf. Cette réunion a également permis d'approfondir la collaboration entre les États membres d'Afrique australe sur le développement de chaînes de valeur vertes dans le cadre de l'Accord de la ZLECAf.

25. Par ailleurs, le Bureau sous-régional pour l'Afrique de la SADC (SRO-SA), en collaboration avec la Division du changement climatique, de la sécurité alimentaire et des ressources naturelles (CFND) de la CEA et le Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale (SRO-CA), a lancé le Projet visant à promouvoir des chaînes de valeur écologiquement et socialement responsables, décarbonées, inclusives et transformatrices pour les minéraux de transition énergétique dans la région de la SADC. La phase de mise en œuvre de ce projet a débuté le 2 juin 2026 à Lusaka, en Zambie. Ce lancement a été suivi d'une réunion consultative des partenaires du consortium, qui s'est tenue les 3 et 4 juin 2026. Financé par l'Initiative internationale pour le climat, le projet est mis en œuvre par un consortium de partenaires dans six pays de la SADC: la République démocratique du Congo, le Mozambique, la Namibie, l'Afrique du Sud, la Zambie et le Zimbabwe. Ce projet, dont la

mise en œuvre est en cours, s'efforce de garantir que l'extraction et la transformation des minéraux de transition énergétique dans la région de la SADC soient réalisées selon des méthodes minières et de fabrication à faibles émissions de carbone et respectueuses de l'environnement et socialement.

2.4 Promouvoircommerce intrarégional via la ZLECAf en Afrique Australe

26. Avec le soutien technique de SRO-SA, en collaboration avec le Centre de politique commerciale africaine (ATPC) de la CEA, le gouvernement namibien a finalisé et validé son Guide pratique du commerce des marchandises dans le cadre de la ZLECAf. Élaboré avec l'aide financière de DANIDA, ce guide a été validé lors d'une réunion tenue les 5 et 6 février 2026 à Windhoek. Il transforme l'Accord de la ZLECAf, initialement un cadre politique, en un outil pratique permettant aux entreprises de commercer à travers l'Afrique, en mettant l'accent sur les règles d'origine, les tarifs douaniers et la documentation douanière. Ce guide vise à aider les entreprises namibiennes à comprendre et à maîtriser les procédures, les exigences et les opportunités liées au commerce dans le cadre de la ZLECAf. Il soutient particulièrement les MPME, les entreprises détenues par des femmes et les entreprises dirigées par des jeunes, en leur permettant d'accéder plus efficacement aux marchés continentaux. Il contribue également à réduire considérablement les coûts de mise en conformité et l'incertitude pour les entreprises du secteur privé. Le guide pratique a depuis été intégré au portail d'information commerciale de la Namibie, une plateforme web centralisée facilitant les démarches commerciales transfrontalières. Ce portail offre aux importateurs et exportateurs un accès unique aux informations relatives aux procédures douanières, aux permis et aux droits de douane. Le gouvernement namibien lancera officiellement le guide pratique le 9 novembre 2026.

27. De même, SRO-SA et ATPC ont apporté un soutien technique au gouvernement zambien, par l'intermédiaire de son ministère du Commerce, de l'Industrie et du Développement économique, pour l'élaboration du Guide pratique du commerce des marchandises dans le cadre de la ZLECAf. Ce soutien a notamment consisté à faciliter une série de réunions consultatives avec les parties prenantes, telles que des représentants du gouvernement et des experts, des acteurs du secteur privé et des MPME (y compris des entreprises dirigées par des femmes et des jeunes, ainsi que des partenaires au développement). Le Guide pratique pour la Zambie a depuis été élaboré et validé par les parties prenantes et des experts lors d'un atelier organisé le 24 septembre 2026 à Lusaka. Financé par DANIDA et la GIZ, le guide est en cours de finalisation et sera lancé début 2027.

28. Avec l'appui technique de SRO-SA, en étroite collaboration avec l'ATPC, le gouvernement angolais a validé sa Stratégie et son Plan d'action nationaux pour la

ZLECAf, franchissant ainsi une étape décisive vers l'exploitation du commerce intra-africain pour accélérer la diversification économique et l'industrialisation du pays. La Stratégie nationale, examinée et validée le 23 juin 2026 à Luanda, vise à diversifier l'économie du pays, actuellement dépendante du pétrole, à développer le commerce hors pétrole et à renforcer la participation des MPME, des femmes et des jeunes aux chaînes de valeur continentales. Les principaux piliers et domaines prioritaires de la Stratégie validée comprennent le développement économique.diversification (réduire la forte dépendance au pétrole brut, qui représente actuellement environ 95 % des exportations de marchandises du pays) ; intégration régionale (utiliser les corridors d'infrastructures, en particulier le corridor de Lobito, pour stimuler le commerce et la logistique intra-africains) ; et inclusion (garantir aux femmes, aux jeunes entrepreneurs et aux MPME l'accès au financement et à l'information sur le marché).

29. Par ailleurs, SRO-SA, en collaboration avec l'Institut africain pour le développement économique et la planification (IDEP) de la CEA et en partenariat avec le Forum de la jeunesse d'Afrique australe, a organisé le 14 avril 2026 un webinaire préparatoire au Forum africain sur l'impact du développement (ADIF) sur le thème « Déverrouiller les chaînes de valeur régionales: autonomiser les entreprises dirigées par les jeunes en Afrique pour qu'elles prospèrent dans le cadre de la ZLECAf ». Ce webinaire a servi de précurseur au Forum inaugural sur l'impact du développement en Afrique, qui s'est tenu à Addis-Abeba, en Éthiopie, en juin 2026, au cours duquel une session parallèle sur le même thème a été organisée le 11 juin 2026, en collaboration avec l'OIT et le Forum de la jeunesse d'Afrique australe.

30. Par ailleurs, SRO-SA, en collaboration avec le Centre de politique commerciale africaine de la CEA et le Bureau régional des Nations Unies pour le Lesotho (RCO), le PNUD, le Centre du commerce international (CCI) et d'autres partenaires (dont la SADC, la SACU et la GIZ), a apporté un soutien technique au gouvernement du Lesotho en concevant et en animant un atelier de formation au renforcement des capacités. Cet atelier a permis à 100 MPME du Lesotho d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à l'utilisation des outils numériques pour commercer dans le cadre d'accords commerciaux régionaux tels que l'Union douanière d'Afrique australe (SACU), l'ALE SADC et la ZLECAf. La formation visait notamment à familiariser les MPME avec les outils de facilitation du commerce du CCI, comme Trade Map et Market Access Map; à examiner les droits de douane, les mesures non tarifaires et les conditions d'accès au marché ; les règles d'origine et les procédures de certification ; ainsi que la conformité aux mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) et aux obstacles techniques au commerce (OTC), et la certification des exportations. Cette formation avait pour objectif de renforcer la participation des MPME, y compris les entreprises dirigées par des femmes et des jeunes, au commerce dans le cadre des accords commerciaux régionaux et de la ZLECAf. La formation, qui s'est déroulée à Maseru les 28 et 29 septembre 2026, a été suivie d'un

événement interentreprises destiné au secteur privé et aux PME du Lesotho le 30 septembre 2026, qui a favorisé le réseautage interentreprises et l'exploration d'accords entre vendeurs et acheteurs.

31. Par ailleurs, SRO-SA a facilité la participation de 20 jeunes entrepreneurs, membres de l'Alliance panafricaine des femmes et des jeunes entrepreneurs (PAAWYE), à l'événement Zambia Youth Connect Expo 2026, qui s'est tenu à Lusaka les 29 et 30 septembre. Organisé par le gouvernement zambien sous le thème « Une économie verte: cultiver la richesse, créer des emplois », cet événement a réuni des représentants du gouvernement, des partenaires au développement, des acteurs du secteur privé, des innovateurs, des entrepreneurs et des jeunes de toute la Zambie afin d'explorer les voies d'une transformation économique menée par la jeunesse. L'événement a permis d'élargir l'accès à l'innovation des jeunes et de favoriser les liens commerciaux, créant ainsi des opportunités de participation des jeunes aux chaînes de valeur et au commerce régionaux.

2.5 Soutenir la planification du développement, la gouvernance économique et d'autres initiatives de développement en Afrique australe

32. Dans le cadre de l'appui technique au renforcement de la planification du développement dans la sous-région, le Bureau sous-régional, en collaboration avec la Section des services de gestion des connaissances de la CEA, a par le passé fourni un appui technique au développement d'un portail en ligne, servant de communauté de pratique pour la plateforme des entités nationales de planification (ENP) de la SADC, qui a été lancé le 12 septembre 2025. Ce portail en ligne constitue un espace numérique favorisant les échanges d'experts et la mise en réseau des connaissances entre les ENP de la SADC dans la région, renforçant ainsi la cohérence entre les cadres de développement régionaux et les plans de développement nationaux, et permettant de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des engagements de développement aux niveaux national, régional et international (notamment la Vision 2050 de la SADC, l'Agenda 2030 et l'Agenda 2063). Afin d'apporter un soutien supplémentaire, la CEA, en collaboration avec le Secrétariat de la SADC, a organisé un atelier de formation du 27 au 29 avril 2026 à Johannesburg, en Afrique du Sud, à destination des administrateurs du portail de la Communauté de pratique des entités non étatiques et des groupes de réflexion de la SADC, ainsi que de l'équipe informatique de la SADC. Cette formation a permis la migration et l'hébergement complets du portail en ligne du serveur web de la CEA vers le Secrétariat de la SADC ; la finalisation de la configuration des paramètres de messagerie, du protocole SMTP, du tableau de bord, de la structure du contenu et de la gouvernance de la plateforme ; la révision des commandes de base du sous-système Windows pour Linux, des outils nécessaires, de la sauvegarde du code source et du dépannage de base ; la révision du contenu de la plateforme afin de refléter la participation du réseau de groupes

de réflexion de la SADC ; et l'intégration des thématiques des entités non étatiques et des groupes de réflexion de la SADC dans le portail.

33. Suite à la formation sur le portail en ligne, le Secrétariat de la SADC a organisé un dialogue politique et un atelier de renforcement des capacités sur la recherche et l'intégration régionale, qui s'est tenu les 13 et 14 juillet 2026 à Johannesburg, en Afrique du Sud. Ce dialogue a permis de renforcer les processus décisionnels fondés sur des données probantes, soutenant ainsi le programme d'intégration régionale de la SADC grâce à une collaboration accrue entre les groupes de réflexion et les institutions nationales d'ingénierie (INI). Il a réuni ces institutions et les groupes de réflexion et a offert une plateforme de convergence stratégique aux communautés de recherche et de politique de la région de la SADC, dans le but de renforcer la prise de décision fondée sur des données probantes. Plus précisément, le dialogue a permis aux INI et aux groupes de réflexion d'échanger de manière approfondie sur l'interface planification-recherche dans la région de la SADC et a sensibilisé les participants aux enjeux politiques contemporains qui touchent la région.

34. Au niveau national, la CEA, par l'intermédiaire de sa Division de la macroéconomie et de la gouvernance (MGD) et de son Bureau de recherche stratégique pour l'Afrique du Sud (SRO-SA), appuie le gouvernement zambien dans l'élaboration de son 9e Plan national de développement (PND9), notamment sur les aspects suivants : analyse macroéconomique, approfondissement du marché des capitaux et croissance tirée par les exportations. Le processus d'élaboration du PND est en cours et l'appui de la CEA comprendra le partage d'une analyse de l'harmonisation de l'Outil intégré de planification et de rapportage (IPRT) avec le PND8 et les Examens locaux volontaires (ELV), afin d'en tenir compte dans l'élaboration du PND9. L'assistance technique permettra également de fonder le nouveau plan sur des données probantes, de renforcer le lien entre planification et financement et de garantir l'intégration de mécanismes de mise en œuvre dès le départ. Une fois finalisé, le PND9 constituera le cadre principal pour le développement à long terme de la Zambie pour la période 2027-2031.

35. La CEA apporte son soutien au gouvernement zambien, par l'intermédiaire du ministère des Collectivités locales et du Développement rural, pour la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) au niveau local. Ce soutien vise à renforcer les capacités des collectivités locales à intégrer les ODD dans leurs processus de planification, de budgétisation, de mise en œuvre et de suivi. Il vise également à harmoniser les données et priorités locales avec la planification nationale du développement et les processus de suivi des ODD en Zambie. À ce titre, elle a notamment accompagné le conseil municipal de Lusaka dans la réalisation de son premier examen local volontaire (ELV) pour la période 2024-2025, en promouvant la préparation des ELV, l'application de la Boîte à outils intégrée de planification et de suivi (BIPS) et une

meilleure gestion des infrastructures. Par ailleurs, un atelier de renforcement des capacités sur la mise en œuvre des ODD au niveau local, les ELV et la gestion des infrastructures s'est tenu à Ndola du 14 au 17 septembre 2026, réunissant cinq collectivités locales et les institutions nationales et locales concernées. Cette activité a renforcé la capacité des collectivités locales à mener des examens de la viabilité des infrastructures (EVI) grâce à une formation pratique sur le processus, les étapes clés et les livrables, des évaluations de la préparation institutionnelle et l'élaboration de plans d'action pour les EVI. Une formation pratique a également été dispensée sur l'application de la méthode IPRT afin d'aligner les plans de développement intégrés sur les ODD, l'Agenda 2063 et le 8e Plan national de développement, ainsi que sur les approches de gestion des actifs d'infrastructure et de gestion des données. L'atelier a identifié le suivi et l'évaluation, la gestion des données, les connaissances relatives à la méthode IPRT et les lacunes en matière de capacités institutionnelles comme des domaines prioritaires nécessitant un soutien technique continu.

36. La CEA, par l'intermédiaire du MGD et du SRO-SA, a initié un appui technique au gouvernement du Botswana pour la préparation et la validation de sa feuille de route de réforme de la gestion des finances publiques (2026-2030). Cette feuille de route couvre les investissements publics, la budgétisation, la comptabilité, les marchés publics, les recettes, la trésorerie, la dette, les entreprises publiques et la modernisation du système de comptabilité et de budgétisation de l'État et du système intégré d'information sur la gestion financière. Le MGD a fourni et continue de fournir un appui technique en matière de modélisation macroéconomique, de simulation des politiques et de coordination de la planification et de la mise en œuvre économiques.- une planification fondée sur des bases solides, tandis que l'Institut africain pour le développement économique et la planification (IDEP) continue de contribuer au développement des capacités pertinentes dans le domaine thématique de la politique macroéconomique, des finances et de la planification intégrée.

37. En réponse à une demande d'appui du gouvernement du Malawi, SRO-SA a continué de fournir une assistance technique pour la révision et l'élaboration de la stratégie de diplomatie économique du pays. Le gouvernement du Malawi révise actuellement sa politique étrangère et élabore son plan stratégique visant à concrétiser l'Agenda Malawi 2063, instruments stratégiques permettant au pays d'atteindre ses objectifs de développement dans des secteurs prioritaires tels que l'agriculture, le tourisme et les mines. Il est également prévu que cette nouvelle politique mette l'accent sur le développement national à long terme, notamment par des moyens novateurs pour attirer des financements et des investissements, tant nationaux qu'internationaux. À cet égard, la CEA a entamé des consultations avec le ministère des Affaires étrangères et d'autres partenaires au niveau national afin d'éclairer l'élaboration d'une politique étrangère plus prospective, susceptible de favoriser un développement durable et inclusif du pays.

38. Par ailleurs, la CEA, par l'intermédiaire de ses bureaux sous-régionaux pour l'Afrique du Nord et l'Afrique australe, a continué d'apporter un soutien technique au gouvernement du Lesotho, via le ministère des Finances et de la Planification du développement, afin de tirer parti de la contribution de la diaspora au développement national durable du pays. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du projet du Compte de développement visant à renforcer le lien entre migration et développement en Afrique. Grâce à ce soutien technique, le gouvernement a élaboré le Cadre national relatif aux transferts de fonds et aux investissements, un cadre réglementaire, institutionnel et financier proposé pour les investissements de la diaspora, destiné à renforcer la contribution de la diaspora basotho au développement national. Ce cadre a été validé par les parties prenantes lors d'un atelier organisé le 18 août 2026. Un atelier de renforcement des capacités, les 29 et 30 août 2026, a ensuite présenté des outils pratiques pour intégrer les enjeux liés à la migration et à la diaspora dans la planification du développement. Ces ateliers ont réuni 50 participants issus des ministères des Finances, du Groupe de travail technique national, de la Banque centrale du Lesotho, d'associations bancaires, d'agences des Nations Unies, d'organisations de la société civile et du secteur privé. La validation du cadre proposé et de sa matrice de réforme s'est appuyée sur des études de cas internationales menées en Israël, en Inde, en Irlande, au Nigéria, en Éthiopie, au Kenya et au Ghana, tout en étant solidement ancrée dans le contexte propre au Lesotho. Les principaux résultats ont été la validation et le perfectionnement du cadre proposé et des matrices de mise en œuvre, l'identification des réformes réglementaires et institutionnelles prioritaires, et le renforcement des capacités nationales pour faire progresser la mise en œuvre du programme de développement de la diaspora et des migrations au Lesotho.

3. Défis et leçons

39. L'un des défis à relever est d'assurer une représentation et une participation de haut niveau, notamment aux réunions statutaires telles que l'ICSOE, des hauts fonctionnaires habilités à prendre des décisions et à veiller à ce que les recommandations formulées soient transmises au niveau national pour mise en œuvre. Un autre défi réside dans les retards de réponse des États membres et autres partenaires, ce qui compromet la fourniture en temps voulu du soutien ou la mise en œuvre des initiatives prévues. Par ailleurs, la diminution des ressources financières que connaît le système des Nations Unies demeure un défi majeur, en particulier pour répondre aux besoins d'assistance technique des États membres. Enfin, la disponibilité limitée de données statistiques officielles continue de constituer un obstacle à la réalisation des travaux d'analyse et de recherche, notamment sur les questions émergentes prioritaires pour les États membres et la sous-région.

40. Un enseignement important a été tiré de cette expérience : nouer des partenariats solides avec les CER, les organisations intergouvernementales, les autres partenaires au développement et le secteur privé aux niveaux sous-régional et national est essentiel pour

garantir la pertinence de l'appui technique fourni et des interventions mises en œuvre. Un autre enseignement a été que la collaboration étroite avec les autres entités des Nations Unies aux niveaux sous-régional et national est indispensable pour mobiliser et mutualiser l'expertise disponible et les ressources financières limitées, créer des synergies et assurer l'efficacité des initiatives de développement. Par ailleurs, il est crucial d'associer les États membres et les partenaires dès le début de la planification et des processus de programmation afin de garantir une mise en œuvre rapide, ainsi que l'harmonisation et la cohérence des interventions prioritaires.

4. Points saillants du programme de travail pour 2027

41. Le Bureau sous-régional pour l'Afrique australe est désigné comme le Centre d'excellence de la CEA pour l'industrialisation inclusive. Son objectif à long terme est d'approfondir l'intégration régionale et de renforcer les capacités afin de parvenir à une industrialisation inclusive et de réduire ainsi la pauvreté et les inégalités en Afrique australe. À cet égard, le programme de travail proposé par la CEA pour l'Afrique australe en 2027 continuera principalement de privilégier le renforcement des capacités des États membres, des communautés économiques régionales et des organisations intergouvernementales à formuler et à mettre en œuvre des politiques, des stratégies et des programmes visant à approfondir l'environnement politique favorable à l'industrialisation inclusive et au développement des chaînes de valeur ; à accélérer la transition vers des économies plus durables ; et à promouvoir le commerce par le biais de la ZLECAf afin de réduire la pauvreté et les inégalités. Pour ce faire, des études analytiques seront menées, des dialogues politiques seront organisés, des services de conseil et un appui technique seront fournis aux États membres, aux communautés économiques régionales et aux organisations intergouvernementales, en s'appuyant sur des collaborations et des partenariats aux niveaux national, sous-régional et régional.

42. Les principales initiatives et les résultats attendus pour 2027 sont présentés dans l'encadré 2 ci-dessous:

Encadré 2: Résumé des principales initiatives/résultats attendus pour 2027

Objectif:*Approfondir l'intégration régionale et renforcer les capacités pour parvenir à une industrialisation inclusive afin de réduire la pauvreté et les inégalités en Afrique australe*	
Catégorie	**Principales initiatives/livrables programmés**
a) Tenue des réunions intergouvernementales statutaires	1. Session annuelle du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique australe – *Rapport sur les principales conditions économiques et sociales en Afrique australe* – *Rapport sur le travail de la CEA en Afrique australe*

	– *Rapport d'étape sur les agendas régionaux et internationaux et les initiatives spéciales en Afrique australe* – *Rapport au Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique australe*
b) Études analytiques de politiques et réunions de groupes d'experts ad hoc	2. Études analytiques et réunions de groupes d'experts ad hoc – *L'intégration régionale en Afrique australe* – *Industrialisation inclusive et durable en Afrique australe* – *Développement des chaînes de valeur régionales en Afrique australe*
c) Coopération technique	3. Programme de bourses pour jeunes économistes africains
d) Séminaires et ateliers	4. Ateliers et forums – *Atelier sur l'industrialisation inclusive et durable* – *Atelier sur l'intégration régionale en Afrique australe* – *Atelier sur le développement des chaînes de valeur régionales*
e) Services d'assistance technique et de conseil	5. Services de conseil aux États membres et aux CER : – *Soutenir l'intégration régionale et la mise en œuvre de l'Accord de la ZLECAf en Afrique australe* – *Développement de zones économiques spéciales nationales et transfrontalières, notamment l'initiative relative aux véhicules électriques à batterie entre la République démocratique du Congo et la Zambie, et l'initiative relative au parc agro-industriel commun entre la Zambie et le Zimbabwe.* – *Soutenir le développement des chaînes de valeur régionales (notamment les chaînes de valeur de l'automobile, du bœuf et du cuir)* – *développement du secteur privé, y compris les entreprises dirigées par des femmes et des jeunes* – *Promouvoir le développement du tourisme durable en Afrique australe* – *D'autres, à la demande des États membres, des CER et des OIG*
f) Dialogue politique et recherche de consensus	6. Dialogue politique et recherche de consensus – *Note d'orientation sur l'industrialisation et la transformation économique en Afrique australe* – *Dialogue politique sur le développement économique en Afrique australe*
g) Projets du Compte de développement des Nations Unies	9. Projet de la 17e tranche du Compte de développement des Nations Unies (2025-2028): Action *climatique innovante pour accélérer l'industrialisation verte et inclusive dans la région de l'Afrique australe (en cours de mise en œuvre).*

43. Le Comité est invité à examiner et à approuver le rapport.